



Angèle Kremer Marietti

Stéphanie Couderc-Morandeu, Philosophie républicaine et colonialisme. Origines, Contradictions et échecs sous la III^e République. Paris, L'Harmattan, 2008.

Philosophie républicaine et III^e République vont de pair, inspirées l'une et l'autre par le rationalisme et le positivisme, et ensemble, comme d'un même parti pris, elles conditionnèrent l'apogée de la colonisation française. Stéphanie Couderc-Morandeu a eu le courage de se lancer à l'assaut d'un tel complexe fait à la fois de conquête et de refondation. On peut dire qu'elle a réussi à cerner cette question épineuse et encore douloureuse chez certains peuples.

L'auteur qu'il faut donc remercier pour cette étude ambitieuse annonce quel en est l'objectif : expliquer les rapports de la philosophie républicaine, c'est-à-dire une « philosophie de la connaissance », et de la question coloniale. À travers les méandres de l'histoire et de l'idéologie, sont démêlées les divergences entre un idéal colonial, prometteur de progrès, et une pratique coloniale, souvent arbitraire. L'action de coloniser méritait compréhension ainsi que toutes les décisions éthico-politiques qu'elle suscita.

Les grandes directives de cette vaste étude concernent, tout d'abord, une évaluation de l'héritage du siècle des Lumières, avec les notions de progrès, de civilisation et d'humanité ; puis est décrite l'emprise du positivisme avec pour promoteur un anticolonialiste célèbre, Auguste Comte. À ce cadre s'ajoutent d'autres influences telles que celles du saint-simonisme et de l'esprit scientifique. Même si le républicanisme est réputé pour disposer de cent têtes, les principes républicains des années 1870-1880 sont homogènes. La démocratie exprime l'égalité des conditions du citoyen dans les domaines politiques, juridiques, et sociaux. Les noms de Proudhon et de Renouvier sont à l'honneur, le premier en matière d'éducation, le second en matière d'institutions : l'éducation libérale (c'est-à-dire libérée) proposée au peuple ne l'assujettit à aucun dogme religieux ; les institutions sont appelées à garantir égalité et liberté, en particulier une égalité civile, politique et économique.

En quoi la république et l'idéologie coloniale se trouvent-elles conciliées ? La seconde a reçu et conserve l'empreinte de la première. Outre les missions de mise en valeur et de civilisation des colonies, trois motifs semblent animer les acteurs : assimilation des indigènes, infériorité ontologique du colonisé, référence aux valeurs de la Révolution française. Le résultat tangible de ces actions conjuguées apparaît dans la transformation des sociétés traditionnelles en sociétés modernes. Ces sociétés furent en effet initiées aux notions d'exploitation et d'industrialisation. Routes, ponts, chemins de fer, ports furent construits. Pour le marché, a été importé le système de libre-échange. Entre métropoles et colonies, des marchés d'exportation et d'importation furent organisés. L'amélioration des conditions de vie fut introduite par l'organisation d'un système industriel où les forces de travail étaient échangées contre salaire. L'auteur démontre la mission civilisatrice s'accomplissant dans l'application des principes républicains.

Mais que dire de la politique coloniale effective ? Les républicains adoptèrent progressivement une « politique coloniale conservatrice ». En fait, n'étaient pas remises en cause les méthodes, la diplomatie de l'Ancien Régime, en même temps étaient privilégiés les intérêts de la France. Un nouvel état d'esprit allait même contre la vague des changements : inaugurés en certains lieux, ils n'étaient pas répercutés dans toutes les colonies. Mais une nouvelle pratique s'instaura, le protectorat dont bénéficièrent la Tunisie, l'Annam, le Tonkin, Madagascar, le Maroc. L'auteur évoque la conférence de Berlin de 1885 sur le droit international pour en apprécier les tenants et les aboutissants : y fut décidé le programme économique de la politique coloniale de la troisième République. Deux objectifs s'en sont suivis : la diminution des coûts financiers portés par la métropole et l'accroissement du commerce dans les colonies. On ambitionnait de développer le commerce des colonies, avec l'agriculture et l'industrie. La conférence de Berlin inspire également le programme humanitaire : l'école y est appelée à jouer un rôle essentiel pour le développement des individus. L'idéologie de l'assimilation est très forte : « les colonies sont considérées comme des régions françaises » (p.134), aussi parlent-elles avant tout le français, avec pour dialecte leur langue communautaire.

Mais le travail obligatoire est une importante question sans que sa pratique n'ait suffisamment déterminé les limites réelles entre contraintes directes et contraintes indirectes. Accidents du travail et épidémies ponctuent souvent ces événements collectifs de la vie quotidienne. En conclusion, l'organisation du travail aurait dû améliorer la vie de l'indigène et ce fut loin d'être toujours le cas. Lorsqu'il a été assimilé et qu'il a acquis la nationalité française l'indigène a-t-il pour autant acquis la citoyenneté française ? Aussi une récapitulation des principales contradictions de la colonisation s'impose-t-elle. La part initiale et même constante de républicanisme n'a pas toujours pu vaincre les avatars de

l'expérience coloniale. Aussi cette étude se poursuit-elle sur l'analyse des antinomies propres à la colonisation en tant que telle.

Première antinomie : celle de l'impérialisme et de l'assimilation. L'acte colonial est justifié par différents arguments : nationaliste, économique, et de civilisation, avec pour résultat l'Empire colonial, mais : « L'assimilation n'a (...) pu être qu'une suite d'ambiguïtés et de malentendus, pour les colonisés et les colonisateurs » (p. 172). Seconde antinomie : celle du capitalisme et de l'humanisme. Le libéralisme politique cultive la « logique complexe de la liberté et de l'égalité » (p.175). Les revers s'accumulent, l'anticolonialisme se répand : chez les monarchistes, les socialistes, les radicaux, et les positivistes. Ce qui est finalement attaqué, c'est le gouvernement républicain, avec pour conséquences des améliorations de la politique coloniale : deux tendances dominent, celle des colonialistes et celle des « coloniaux critiques ». S'effectue alors un processus de décolonisation.

Commencent les complexités de la décolonisation dans un contexte international qui lui est favorable. Des causes identiques sont à l'origine de ce vaste mouvement, des situations d'exploitations humaines et matérielles s'avérant de plus en plus intolérables. De la troisième à la quatrième République, les méthodes sont identiques, mais la confusion se répand. Intervient un nouveau statut, celui de « décolonisé », avec le plus souvent l'absence de reconstruction après la décolonisation. Ce passage à une reconstruction aurait peut-être été plus efficace avec le maintien de la domination qui « aurait permis à des pays comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, par exemple, de participer à l'évolution du monde occidental, de mieux se situer par rapport aux suprématies mondiales » (p.225).

En conclusion, la politique coloniale a-t-elle été échec ou utopie ? La philosophie coloniale républicaine n'a-t-elle été qu'une philosophie fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme ? Il faut reconnaître honnêtement que l'universalisme a manifestement animé l'action des républicains dont la philosophie impliquait l'idée que l'unification du monde est possible dans l'indépendance des religions. L'histoire rationnelle et universelle à laquelle aspire la République va de pair avec le progrès humain, l'universalisme cosmopolitique étant fermement prôné par la philosophie des droits de l'homme.